

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : SumTech FMG-0

No. d'article : 320586

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Klüber Lubrication NA LP
9010 CR 2120
Tyler, Texas 75707
Phone: (903) 534-8021
Fax: (903) 581-4376

32 Industrial Drive
Londonderry, NH 03053
Phone: (603) 647-4104
Fax: (603) 647-4106

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : mcm@us.kluber.com
Material Compliance Management

Numéro d'appel d'urgence : +1-517-545-7070 NCEC

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Graisse

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux par le Règlement sur les Produits Dangereux (SIMDUT 2015).

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

SumTech FMG-0

Version 1.0 Date de révision: 2021-10-27 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 2021-10-27 Date d'impression: 2021-10-28

Nature chimique : Huile minérale.
huile synthétique hydrocarbonée
savon complexe d'aluminium

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Huile minérale	Propriétaire	Secret commercial ($\geq 60 - < 80$)
Huile minérale	Propriétaire	Secret commercial ($\geq 5 - < 10$)
(benzoato-O,O')hydroxy(octadecanoato-O,O')aluminium	54326-11-3	Secret commercial ($\geq 1 - < 5$)
Polydécène-1 hydrogéné	68037-01-4	Secret commercial ($\geq 1 - < 5$)
sebacate de disodium	17265-14-4	Secret commercial ($\geq 1 - < 5$)
oxyde de zinc	1314-13-2	Secret commercial ($\geq 1 - < 5$)
silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice	68611-44-9	Secret commercial ($\geq 1 - < 5$)

Voir la Section 15 pour des renseignements concernant le CCRMD.

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
- En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.
Laver avec de l'eau et du savon.
Laver les vêtements avant de les remettre.
Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Amener la victime à l'air libre.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible. Aucun(e) à notre connaissance.

Avis aux médecins : Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes de phosphore
Oxydes de métaux

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).
Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou souterraines.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
 Ne pas ingérer.
 Ne pas remballer.
 Ces instructions de sécurité s'appliquent aussi aux emballages vides qui peuvent contenir encore des résidus du produit.
 Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Conditions de stockage sûres : Conserver dans le conteneur d'origine.
 Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
 Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
 Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
 Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.
 Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Huile minérale	Propriétaire	TWA (Brouillard)	5 mg/m3	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m3	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH
Huile minérale	Propriétaire	TWA (Brouillard)	5 mg/m3	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL

SumTech FMG-0

Version 1.0 Date de révision: 2021-10-27 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 2021-10-27 Date d'impression: 2021-10-28

		lard)		
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m3	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH
(benzoato-O,O')hydroxy(octadecanoato-O,O')aluminium	54326-11-3	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	10 mg/m3	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	3 mg/m3	ACGIH
oxyde de zinc	1314-13-2	TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA AB OEL
		STEL (Respirable)	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA BC OEL
		STEL (Respirable)	10 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (Fumées)	5 mg/m3	CA QC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		VECD (Fumées)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIH
		STEL (Fraction respirable)	10 mg/m3	ACGIH

Mesures d'ordre technique : aucun(e)

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Filtre de type : Filtre de type P

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : > 10 min
Indice de protection : Classe 1

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Mesures de protection : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail. Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

Mesures d'hygiène : Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : pâte
Couleur : blanc
Odeur : caractéristique
Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Solides combustibles

Auto-inflammation : Donnée non disponible

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : < 0.001 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0.90 (20 °C)
Substance de référence: Eau
La valeur est calculée.

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité : Non applicable

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité
Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Non applicable

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Point de sublimation : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de dangers particuliers à signaler.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

SumTech FMG-0

Version 1.0	Date de révision: 2021-10-27	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021- 10-27	Date d'impression: 2021-10-28
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

Possibilité de réactions dangereuses	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	:	Pas de conditions à remarquer spécialement.
Matières incompatibles	:	Pas de matières à signaler spécialement.
Produits de décomposition dangereux	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	:	Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité aiguë par inhalation	:	Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

Huile minérale:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 BPL: oui
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403 BPL: oui Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 BPL: oui Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Huile minérale:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
-------------------------------	---	---

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Polydécène-1 hydrogéné:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

sebacate de disodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: non

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

oxyde de zinc:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.7 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

cité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

Huile minérale:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : oui

Huile minérale:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : oui

Polydécène-1 hydrogéné:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : oui

sebacate de disodium:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

SumTech FMG-0

Version 1.0 Date de révision: 2021-10-27 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 2021-10-27 Date d'impression: 2021-10-28

BPL : non

oxyde de zinc:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

Huile minérale:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Evaluation : Pas d'irritation des yeux
Méthode : OCDE ligne directrice 405
BPL : oui

Huile minérale:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Evaluation : Pas d'irritation des yeux
Méthode : OCDE ligne directrice 405
BPL : oui

Polydécène-1 hydrogéné:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Evaluation : Pas d'irritation des yeux
Méthode : OCDE ligne directrice 405
BPL : oui

sebacate de disodium:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritant pour les yeux.
Evaluation : Irritant pour les yeux.
Méthode : OCDE ligne directrice 437

SumTech FMG-0

Version 1.0 Date de révision: 2021-10-27 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 2021-10-27 Date d'impression: 2021-10-28

BPL : oui

oxyde de zinc:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Evaluation : Pas d'irritation des yeux
Méthode : OCDE ligne directrice 405
BPL : oui

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Evaluation : Pas d'irritation des yeux
Méthode : OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

Huile minérale:

Type de Test : Test de Maximalisation
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
BPL : oui

Huile minérale:

Type de Test : Test de Buehler
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
BPL : oui

Polydécène-1 hydrogéné:

Type de Test : Test de Maximalisation
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
BPL : oui

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

sebacate de disodium:

Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

oxyde de zinc:

Type de Test : Test de Maximalisation
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
BPL : oui

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible
Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

Huile minérale:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Méthode: Mutagenicité: Essai de mutation réverse sur Salmonella thyphimurium
Résultat: négatif
BPL: oui

Mutagenicité sur les cellules germinales - Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Huile minérale:

Mutagenicité sur les cellules germinales - Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Polydécène-1 hydrogéné:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Méthode: Mutagenicité: Essai de mutation réverse sur Escherichia Coli
Résultat: négatif
BPL: oui

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Mutagénicité sur les cellules germinales - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

sebacate de disodium:

Mutagénicité sur les cellules germinales - Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

oxyde de zinc:

Mutagénicité sur les cellules germinales - Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Mutagénicité sur les cellules germinales - Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Cancérogénicité

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

Composants:

Huile minérale:

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux.

Huile minérale:

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux.

Polydécène-1 hydrogéné:

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérigène pour l'homme.

oxyde de zinc:

Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérigène pour l'homme.

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

Huile minérale:

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -
- Evaluation
Pas toxique pour la reproduction
- Tératogénicité -
Aucun effet sur ou via l'allaitement

Huile minérale:

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -
- Evaluation
Pas toxique pour la reproduction
- Tératogénicité -
Aucun effet sur ou via l'allaitement

Polydécène-1 hydrogéné:

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -
- Evaluation
Pas toxique pour la reproduction
- Tératogénicité -
Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

sebacate de disodium:

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -
- Evaluation
Pas toxique pour la reproduction
- Tératogénicité -
Aucun effet sur ou via l'allaitement

oxyde de zinc:

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -
- Evaluation
Pas toxique pour la reproduction
- Tératogénicité -
Pas toxique pour la reproduction

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -
- Evaluation
Pas toxique pour la reproduction
- Tératogénicité -
Aucun effet sur ou via l'allaitement

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

Huile minérale:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Huile minérale:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

oxyde de zinc:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

Huile minérale:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Huile minérale:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

oxyde de zinc:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Composants:

Huile minérale:

NOAEL : 1,800 mg/kg
Durée d'exposition : 90 jr

Toxicité par aspiration

Produit:

Ces informations ne sont pas disponibles.

Composants:

Huile minérale:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Huile minérale:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Polydécène-1 hydrogéné:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

sebacate de disodium:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

oxyde de zinc:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Nocif pour les organismes aquatiques, peut en-

SumTech FMG-0

Version 1.0	Date de révision: 2021-10-27	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-10-27	Date d'impression: 2021-10-28
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

traîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques :
Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques :
Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes :
Remarques: Donnée non disponible

Composants:

Huile minérale:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Immobilisation
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): >= 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr

Huile minérale:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 28 jr
Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): $\geq 1,000$ mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Remarques: La valeur est donnée basée sur une approche SAR/AAR en utilisant la boîte à outils de l'OCDE, DEREK, les modèles QSAR VEGA (modèles CAESAR), etc.

Toxicité pour les microorganismes : CL50 (Bactérie): $> 1,000$ mg/l
Durée d'exposition: 40 h
Type de Test: Inhibition de la croissance

Polydécène-1 hydrogéné:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): $> 1,000$ mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): $> 1,000$ mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Immobilisation
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): $> 1,000$ mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 125 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr

sebacate de disodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Skeletonema costatum (algue marine)): 38.7 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Type de Test: Essai en statique
Méthode: ISO 10253
BPL: oui

oxyde de zinc:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 1.55 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0.136 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui
- Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0.04 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
BPL: oui

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Persistance et dégradabilité

Produit:

- Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible
- Élimination physico-chimique : Remarques: Donnée non disponible

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Composants:

Huile minérale:

Biodégradabilité : Biodégradation primaire
Inoculum: boue activée
Résultat: Pas rapidement biodégradable
Biodégradation: 31 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Huile minérale:

Biodégradabilité : Biodégradation: 31 %
Durée d'exposition: 28 jr

Polydécène-1 hydrogéné:

Biodégradabilité : Biodégradation primaire
Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

sebacate de disodium:

Biodégradabilité : Résultat: Biodégradable
Biodégradation: 89 %
Durée d'exposition: 28 jr

oxyde de zinc:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Composants:

Huile minérale:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Pow: > 6

SumTech FMG-0

Version 1.0	Date de révision: 2021-10-27	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 2021-10-27	Date d'impression: 2021-10-28
----------------	---------------------------------	---	----------------------------------

Huile minérale:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 6

Polydécène-1 hydrogéné:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 6.5 (20 °C)

sebacate de disodium:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -4.9 (20 °C)
pH: 7.8

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Non applicable

Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

Huile minérale:

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Substance PBT non classée Substance VPVB non classée

Huile minérale:

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Polydécène-1 hydrogéné:

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Substance PBT non classée Substance VPVB non classée

oxyde de zinc:

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Remarques: Non applicable

silane, dichlorodiméthyl-, produits de réaction avec la silice:

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Substance VPVB non classée Substance PBT non classée

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.
Éliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

NPRI Composants : oxyde de zinc, 2,6-di-tert-butyl-p-crésol



SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIH / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	:	Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Re-

SumTech FMG-0

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -	Date d'impression:
1.0	2021-10-27	Date de la première version publiée: 2021-10-27	2021-10-28

lations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 2021-10-27

La présente fiche de données de sécurité s'applique uniquement à des produits contenus dans des emballages et portant des étiquetages d'origine. Les informations qu'elle contient ne peuvent être reproduites ou modifiées sans notre consentement écrit explicite. Toute transmission de ce document est uniquement autorisée dans l'étendue prévue par la loi. Une diffusion plus large, en particulier une diffusion publique de nos fiches de données de sécurité (par exemple, sous forme de téléchargement sur Internet) n'est pas autorisée sans notre consentement écrit explicite. Conformément aux prescriptions légales, nous mettons à la disposition de ses clients nos fiches de données de sécurité modifiées. Il relève de la responsabilité du client de transmettre des fiches de données de sécurité et d'éventuelles modifications qui y ont été apportées à ses propres clients, collaborateurs et autres utilisateurs du produit, la transmission s'effectuant conformément aux prescriptions légales. Nous n'assumons aucune garantie pour le caractère actuel des fiches de données de sécurité que des utilisateurs se voient remettre par des tiers. L'ensemble des informations et des instructions contenues dans la fiche de données de sécurité a été établi selon les meilleures connaissances et se base sur les informations existantes qui sont à notre disposition le jour de la publication. Les indications se destinent à décrire le produit en termes de mesures de sécurité nécessaires ; elles ne constituent pas une garantie pour l'existence de caractéristiques ou elles ne garantissent pas le caractère adéquat du produit dans le cas particulier pas plus qu'elles n'établissent pas un rapport de droit contractuel. L'existence d'une fiche de données de sécurité pour une juridiction particulière ne signifie pas nécessairement que l'importation ou l'utilisation dans cette juridiction est légalement autorisée. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre interlocuteur commercial compétent ou au partenaire commercial agréé.